



LEGENDE :

- — — — — Périimètre de la zone à aménager selon le PAZ
- - - - - Périimètre du plan d'aménagement détaillé de "Preutan".
- Secteur de construction de faible densité 1
- Secteur de détente, de jeux et de loisirs du quartier
- Secteur de protection du site paysager et naturel à l'amont
- Secteur de protection du site paysager et naturel à l'aval
- Secteur de stationnement des véhicules
- Secteur de la route de desserte du quartier

A titre indicatif

- Bâtiments existants
- Rochers
- Chemins piétons à aménager
- Chemins piétons existants

GROUPEMENT PLURIDISCIPLINAIRE POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	DATE :	12.12.2008	FORMAT :	30 x 105
	DESSINE :	TNT	PROJETE :	LP
AUTEUR DU PLAN : PRA INGENIEURS CONSEILS SA, Sion		PLAN No : 0729-07a		

MODIFICATIONS				
Ind.	Date	Dess.	Description	Proj.
a	16.02.09	XG	Mise à jour du nom du lieu-dit	LP
b				
c				
d				

COMMUNE DE SAINT-MARTIN
PLAN D'AMENAGEMENT DETAILLE

Homologué par le Conseil d'Etat
 en séance du **5 MAI 2010.**



Droit de sceau: Fr. 200.-

L'atteste:
 Le chancelier d'Etat



SECTEUR " LE PREUTAN "
ZONE A AMENAGER N°6 A EISON

SITUATION 1:500

ADOpte PAR LE CONSEIL COMMUNAL, LE **01 MAI 2009**

APPROUVE PAR L'ASSEMBLEE PRIMAIRE, LE **03 JUILLET 2009**

